

Interventions	Secteurs P.I.I.A.* et projets visés											
	Projet de développement	Projet commercial	Projet industriel	Terrasse commerciale	Secteur Centre-ville	Secteur Yamaska	Secteur Welch	Secteur quartier des Braves	Secteur Domaine du Sentier	Secteur Jacques-Cartier	Projets de rénovation subventionnés	Secteurs Normandie et Magenta
Installation, modification ou remplacement d'une terrasse commerciale				√								

* Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

¹ Ne vise que les plans projets de lotissement relatifs aux projets de développement comprenant un ensemble de trois lots contigus et plus (Que des rues y soient prévues ou non).

² Ne s'applique que dans les cas où le bâtiment accessoire est visible depuis la voie publique ou d'un espace public.

Modifié par l'article 1 du règlement 594-3 (2022-08-01)

Modifié par l'article 1 du règlement 594-4 (2023-10-17)

Article 1.1.2 Renvoi

Tous les renvois à un autre règlement s'appliquent aussi à toute modification postérieure de celui-ci.

SECTION 2 **DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES**

Article 1.2.1 Interprétation des dispositions

Le présent règlement doit être interprété selon les principes de la *Loi d'interprétation*.

Article 1.2.2 Terminologie

Les définitions contenues au *Règlement de zonage* de la Ville de Farnham s'appliquent au présent règlement, en les adaptant.